



Tract des sections SUD-Culture-Solidaires du Privé  
AFT, Archéopole, Éveha, Hadès

## **Le système concurrentiel : casse humaine et scientifique**

Paris, le 9 octobre 2014,

Dix années de libéralisation et de concurrence effrénée de l'archéologie préventive auront été marquées par de nombreuses faillites d'entreprises privées entraînant des plans de licenciements importants. Après la restructuration d'Oxford Archeology puis les liquidations de France Archéologie en 2013 et Archeoloire en 2014, actuellement AFT est en redressement judiciaire et Archéopole est en plan de sauvegarde. De plus, la crise économique actuelle se répercute sur les aménagements du territoire laissant difficilement envisager une amélioration dans un futur proche.

Dans ce contexte, les sections SUD-Culture-Solidaires AFT, Archéopole, Éveha et Hadès se sont réunies pour dénoncer la détérioration de leurs conditions de travail. Bien que celles-ci diffèrent entre chaque entreprise, des dysfonctionnements importants portent atteinte à l'exercice de notre profession.

### **Conditions sociales :**

**Certaines règles élémentaires d'hygiène, de prévention des risques liés à notre activité et de sécurité ne sont pas respectées mettant en danger la santé et la sécurité des salariés.**

Les dotations en équipements individuels de protection sont aléatoires et le matériel de fouille est souvent insuffisant. Plus grave, le registre d'hygiène et sécurité ainsi que le Document Unique (DU) sont absents tant sur les chantiers que dans les bureaux. Les situations de travailleurs isolés sur des chantiers notamment d'archéologie du bâti ne sont pas rares.

Les conditions d'hébergement aux tarifs les plus bas conduit les directions à privilégier des hébergements collectifs, souvent surchargés, entraînant une promiscuité forcée, au détriment des équipes.

Le temps de trajet est trop souvent considéré comme n'étant pas du temps de travail. Cette pratique démultiplie les risques d'accident de la route et entraîne des inégalités entre CDD et CDI (heures non rémunérées pour les CDD affectés en résidence sur le chantier).

Les salariés sont régulièrement amenés à avancer des frais sur leurs fonds propres pour assurer le fonctionnement des chantiers ou leurs déplacements.

Le traitement des salariés est opaque en raison de l'absence de grilles salariales, de fiches de postes et de plans de formation pour certaines de ces entreprises. L'évolution des carrières n'est que rarement pris en compte.

La précarité des salariés CDD est accrue par le recours à des contrats de plus en plus flexibles appelés "contrats à durée déterminée d'usage" pour l'international ou "contrats à durée indéterminée de chantier" en France. Ces salariés ne connaissent pas le terme de leur contrat et n'ont pas de perspectives d'intégration dans les phases post-fouille, la prime de fin de contrat reste à discrétion des directions.

### **Conditions scientifiques :**

**La concurrence effrénée en archéologie préventive a un impact désastreux sur l'activité scientifique.** Les conditions de fouille et de post-fouille sont réduites au minimum, sans considération pour la qualité des résultats ni des conditions de travail des équipes. Les moyens nécessaires au bon déroulement des opérations archéologiques sont sous-évalués entraînant des difficultés pour rendre des rapports d'opération scientifiquement satisfaisants.

**Ces situations se multiplient et ont des conséquences désastreuses mettant en péril le devenir de notre profession !**

Les sections SUD-Culture-Solidaires AFT, Archéopole, Éveha et Hadès montrent leur cohésion et alertent sur les dérives qu'entraîne la libéralisation de l'archéologie préventive. Elles attirent l'attention sur **les nombreux cas de souffrance au travail, et dénoncent des manquements au Code du travail et la casse humaine allant jusqu'à la perte d'emploi.**

La détérioration des conditions sociales et scientifiques ajoutée aux liquidations de sociétés privées nécessitent entre autre la fin de la marchandisation à outrance de l'archéologie préventive et **l'intégration de l'ensemble des personnels scientifiques et administratifs du privé dans un service public de l'archéologie.**

Section SUD-AFT

Section SUD-Archéopole

Section SUD-Hadès

Section SUD- Éveha